

La santé observée

dans les régions de France

Synthèse nationale des tableaux de bord régionaux sur la santé



l'Assurance Maladie
sécurité sociale



MINISTÈRE DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉ

Les 26 régions de France métropolitaine et d'outre-mer



Avant - propos

(version 2001, lors de la dernière mise à jour)

Afin de pouvoir conduire une vraie politique de santé, nous devons disposer en permanence d'informations précises et fiables concernant l'ensemble des aspects sanitaires et sociaux de la population. La connaissance des spécificités régionales nous est notamment indispensable.

La région représente le maillon essentiel entre les réalités locales et la prise de décision nationale. La planification, l'allocation de ressources, l'évaluation des actions et leur mise en œuvres dépendent largement de l'observation de l'état sanitaire réalisé dans les régions.

Parce qu'ils sont placés au cœur du système d'information sur l'état de santé des populations, les observatoires régionaux de santé sont devenus des lieux d'échange et de recueil d'informations dont l'utilité se justifie chaque jour davantage.

Les tableaux de bord, outils reconnus et enviés par nos voisins européens, sont enrichis et actualisés en permanence. Leur mise sur le réseau Internet a permis de les rendre aisément accessibles au public.

Grâce au soutien de l'Etat et de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, les ORS ont pu développer cette initiative originale.

L'effort doit se poursuivre afin que les indicateurs développés par les ORS et leur Fédération deviennent les outils de référence indispensables à l'élaboration et à l'évaluation de notre politique de santé publique dont les professionnels et les usagers sont les principaux acteurs.

Bernard KOUCHNER

Sommaire

Présentation et remerciements

1 - Constat d'ensemble

- 1.1 Le contexte géographique et économique
- 1.2 La population
- 1.3 La mortalité
- 1.4 L'activité et l'emploi

2 - Offre de soins

- 2.1 Les équipements hospitaliers
- 2.2 Les médecins
- 2.3 Les autres professionnels de santé
- 2.4 Les urgences
- 2.5 La psychiatrie dans les établissements de santé
- 2.6 La consommation de soins

3 - Mère et enfant

- 3.1 Autour de la grossesse
- 3.2 La santé de l'enfant
- 3.3 Le mode de vie de l'enfant
- 3.4 L'offre de soins pour la mère et l'enfant

4 - Personnes âgées

- 4.1 La population âgée
- 4.2 Les équipements pour personnes âgées

5 - Personnes handicapées

- 5.1 Les enfants handicapés
- 5.2 Les adultes handicapés

6 - Pauvreté - Précarité

- 6.1 Les minima sociaux *
- 6.2 L'accès au logement *
- 6.3 L'accès aux soins *

7 - Pathologies

- 7.1 Vue d'ensemble des pathologies
- 7.2 La mortalité prématurée
- 7.3 Les affections cardio-vasculaires
- 7.4 Les cancers
- 7.5 Les cancers du côlon et du rectum
- 7.6 Les cancers de l'utérus
- 7.7 Le cancer du sein
- 7.8 Le sida
- 7.9 La tuberculose
- 7.10 Le cancer de la prostate
- 7.11 Les maladies respiratoires

8 - Facteurs de risque

- 8.1 L'alcool et ses conséquences sur la santé
- 8.2 Le tabac et ses conséquences sur la santé
- 8.3 La toxicomanie
- 8.4 Les accidents
- 8.5 Les suicides
- 8.6 Les maladies professionnelles

9 - Santé et environnement

- 9.1 L'eau et la santé
- 9.2 L'air et la santé

Présentation

Les tableaux de bord sur la santé

A la fin de l'année 1990, à la demande de la Direction générale de la santé, les observatoires régionaux de la santé ont engagé une réflexion commune avec le ministère de la Santé, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés et la Conférence des directeurs régionaux des affaires sanitaires et sociales, pour déterminer les méthodes d'élaboration de rapports régionaux sur la santé.

L'objectif de cette démarche était d'aboutir à la production, dans toutes les régions, d'un document rassemblant les principales données concernant la santé de la population et ses déterminants, pour les mettre à la disposition de l'ensemble des partenaires du champ sanitaire et social.

Plutôt que d'élaborer un rapport sur la santé dans chaque région, la Fédération nationale des ORS a proposé la formule de «tableaux de bord sur la santé», rassemblant un ensemble de fiches thématiques indépendantes, élaborées à partir de données produites par divers institutions ou organismes, et rassemblant des indicateurs de santé commentés à l'échelon régional.

Grâce à une harmonisation de la réflexion menée par les ORS et leur Fédération, ces documents ont été conçus selon des règles précises tant pour la mise en forme que pour le choix des indicateurs de toutes les fiches thématiques.

La réalisation de tous les tableaux de bord, dans les 22 régions de France métropolitaine et dans les 4 départements d'outre-mer, a été achevée en 1995.

La synthèse nationale

L'élaboration de la synthèse nationale des tableaux de bord régionaux, «La santé observée dans les régions de France» constitue la poursuite de la démarche engagée dans chaque région, avec pour objectif de rapprocher les indicateurs de santé de toutes les régions. Ainsi, pour chaque thème traité dans les tableaux de bord, la synthèse nationale présente les disparités entre régions et leurs évolutions depuis une dizaine d'années.

Le contenu de la synthèse nationale, comme celui des tableaux de bord régionaux, est structuré en 9 grands chapitres qui regroupent différents thèmes.

La démarche suivie par les ORS et la FNORS pour l'élaboration des tableaux de bord et de leur synthèse a bénéficié du soutien et des conseils d'un comité de pilotage national réunissant les principaux partenaires concernés par cette approche. Ce comité a ainsi approuvé les choix et les méthodes utilisées tout au long de l'évolution des différentes phases du projet. D'autre part, un comité technique a assuré des relectures approfondies de tous les chapitres de la synthèse nationale, au fur et à mesure de leur élaboration.

Une première édition de «La santé observée dans les régions de France a été publiée en 1997, avec 33 chapitres. Elle a été enrichie de cinq nouveaux chapitres en 1999 ; puis, en 2001, 17 chapitres ont été mis à jour et 3 ont été ajoutés.

Une démarche harmonisée

Chaque thème fait l'objet d'une présentation semblable :

- d'abord, un contexte national qui, entre autres, situe la France parmi les pays européens ;
- ensuite, les principaux indicateurs des tableaux de bord, sous forme de cartes ou de graphiques, faisant apparaître les données de toutes les régions de France métropolitaine et leurs évolutions ;
- enfin, la situation dans les départements d'outre-mer.

Dans les chapitres publiés après la première édition de 1997, la situation dans les départements d'outre-mer est traitée avec celle des régions de métropole.

Des outils évolutifs

Les tableaux de bord comme leur synthèse sont conçus pour évoluer parallèlement.

Leur présentation sous forme de classeurs permet une actualisation aisée et permanente des fiches thématiques et de leur synthèse, à des rythmes respectant la production des données utilisées, ainsi que la prise en compte de nouveaux thèmes.

L'enrichissement progressif de ces outils a pour objectif de contribuer à l'amélioration permanente des connaissances sur la santé des populations régionales, en soulignant leurs spécificités.

Remerciements

Les ORS et la FNORS remercient tous ceux qui ont apporté leur soutien ou leur collaboration à la réalisation de la première version de la synthèse nationale des tableaux de bord régionaux :

- les experts qui ont validé les analyses,
- le comité de pilotage national et le comité de suivi technique,
- les organismes producteurs des données utilisées.

Comité de pilotage national

- | | |
|--|---|
| • Directeur général de la santé | • Médecin-conseil national de la CCMSA |
| • Directeur des hôpitaux | • Médecin-conseil national de la CANAM |
| • Directeur de la sécurité sociale | • Directeur de la gestion du risque de la CNAMTS |
| • Chef du service des statistiques, des études et des systèmes d'information du ministère chargé de la Santé | • Responsable de la Mission prévention et santé publique de la CNAMTS |
| • Président de la conférence des DRASS | • Un représentant du Haut comité de la santé publique |
| • Médecin-conseil national de la CNAMTS | • Trois représentants de la FNORS |

Comité de suivi technique

Gérard Badeyan, Jean-Pierre Bourély, Danièle Fontaine, Dr Armelle George-Guiton, Bertrand Garros, Dr Hubert Isnard, Eric Jouglu, Dr André Ochoa, Dr Anne Pinteaux, Bernadette Roussille, Dr Anne Tallec, Alain Trugeon, Christine Ungerer

**Les producteurs
de données**

L'élaboration des tableaux de bord régionaux, et de cette synthèse nationale, a été possible grâce aux données fournies par de nombreux organismes :

Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
Caisse nationale d'allocations familiales
Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes
Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère chargé du Travail et de l'Emploi
Direction générale de la santé, Direction de l'action sociale et Direction des hôpitaux du ministère chargé de la Santé
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (auparavant Service des statistiques, des études et des systèmes d'information) du ministère chargé de la Santé
Institut national de la santé et de la recherche médicale (service commun n° 8)
Institut national de la statistique et des études économiques
Institut de veille sanitaire (auparavant Réseau national de santé publique)
Ministère de l'Education nationale
Ministère de l'Equipement

ainsi que :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant
Association nationale inter-professionnelle de l'économie cidricole
Association nationale de prévention de l'alcoolisme
Centre national de référence des leptospiroses à l'Institut Pasteur
Centres anti-poisons
Centres d'exams de santé de la Cnamts
Citepa
Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Education nationale
Direction de la sécurité civile du ministère de l'Intérieur
Direction générale des impôts et Direction générale des douanes du ministère des Finances
Francim (réseau français des registres du cancer)
Groupe d'étude de la fécondation in vitro en France
Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants
Service d'études techniques des routes et autoroutes du ministère de l'Equipement
Société nationale d'expertise industrielle des tabacs et allumettes
Sonacotra
Unafo
Unedic
Union nationale des établissements thermaux

La démarche «Tableau de bord»

• Le concept : un classeur et des fiches thématiques

Les tableaux de bord sont conçus sous forme de fiches thématiques regroupées dans un classeur. Les thèmes sont définis par les ORS et leur Fédération au sein de groupes de travail, après avis du comité national de pilotage. Les tableaux de bord régionaux comptent actuellement 40 fiches regroupées en 9 grands chapitres. Les données chiffrées utilisées proviennent de l'exploitation de données produites par divers organismes. Elles sont présentées sous forme de tableaux ou graphiques commentés.

• Une présentation homogène

L'objectif était de produire dans toutes les régions de France un document identique, permettant les comparaisons entre régions. Afin d'obtenir la plus grande homogénéité lors de la réalisation effective, des règles précises ont été fixées, tant pour la mise en forme que pour le choix des indicateurs. Un groupe de travail interne aux ORS a élaboré les fiches «modèles» et leur note explicative qui ont été ensuite transmises à tous les ORS, après consultation de divers experts, spécialistes des domaines concernés.

• Les fiches

Chaque thème traité dans le tableau de bord fait l'objet d'une fiche de 4 pages, structurée de façon identique :

- la 1^{re} page présente le contexte national, et un résumé des faits marquants de la situation régionale ; cette page comprend également un indicateur permettant de comparer les résultats de la région à la moyenne nationale et aux valeurs régionales extrêmes ;
- les 2^e et 3^e pages fournissent ensuite des données régionales plus détaillées, sous forme de tableaux ou de graphiques commentés ;
- enfin, la 4^e page est laissée à l'initiative de chaque ORS afin de présenter des informations n'existant pas dans toutes les autres régions ou d'analyser des données à un échelon géographique infra-régional.

• Un outil évolutif

Le principe du classeur a été choisi pour permettre la mise à jour régulière des fiches, en respectant le rythme de leur publication par les organismes producteurs. En outre, cette formule permet également d'ajouter de nouvelles fiches

Les ORS mettent à jour leur tableau de bord régional en fonction des besoins et des demandes de leurs partenaires régionaux..

• Des déclinaisons infra-régionales

Des tableaux de bord ont été réalisés, selon le même principe, à des échelons géographiques infra-régionaux : département, grandes agglomérations, circonscription CPAM. Certains de ces documents peuvent ne contenir qu'un nombre plus limité de fiches, mais, dans tous les cas, les fiches sont réalisées selon les mêmes règles que les tableaux de bord régionaux.

• Une synthèse nationale

L'existence de tous les tableaux de bord régionaux a permis de réaliser une synthèse nationale, afin de comparer les données de toutes les régions sur chaque thème traité dans les tableaux de bord. La présentation sous forme de classeur permet une actualisation régulière, au même rythme que la mise à jour des fiches des tableaux de bord régionaux.

• Une base de données sur internet

Aujourd'hui, l'ensemble des indicateurs utilisés dans les tableaux de bord régionaux ont été rassemblées, depuis 1998, sur une base de données «SCORE-santé», accessible gratuitement sur internet à partir du site de la Fnors : <http://www.fnors.org>